

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Péronnas (éclairage LED) NNI 012890101 – Belley stade G Coiffet (éclairage LED) NNI 010340201.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

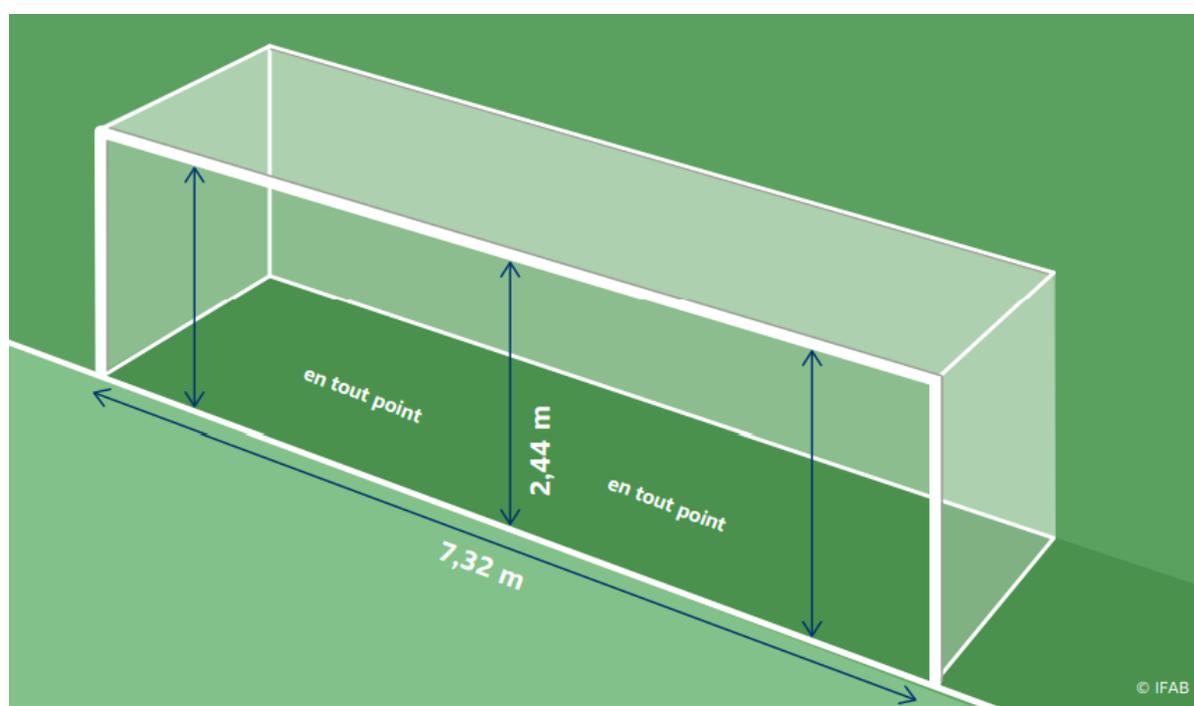
- Vérification de l'éclairage du stade de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010930201 vérifiée le 05 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS. Attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Miribel NNI 011490102 vérifié le 12 octobre 2022 - rapport à rédiger par la CDTIS (attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification de l'éclairage du stade de Bresse Vallons (Etrez) NNI 011630201 le 27 octobre 2022 – rapport à rédiger par la CDTIS (attente d'un visa de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification de l'installation de Saint Martin du Fresne NNI 013730101 le 10 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Foissiat NNI 011630101 le 27 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Bénigne NNI 013370101 le 20 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 le 20 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS -attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Servas NNI014050101 le 31 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue
- Vérification des éclairages des stades de Saint Maurice de Gourdans NNI 013780101 et NNI 013780102 le 02 novembre 2022 – rapports à rédiger par la CDTIS (attente de compléments d'information de la part du propriétaire des installations)
- Vérification de l'installation d'Anglefort NNI 010100101 le 29 octobre 2022 -rapport à rédiger par la CDTIS
- Vérification des installations et des éclairages des stades de Belley NNI 010340101 et NNI 010340201 le 29 octobre 2022
 - Eclairage du stade G Coiffet NNI 013400201– rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
 - Eclairage du stade P Chastel NNI 010340101 – rapport à rédiger par la CDTIS (attente de compléments d'information de la part du propriétaire du terrain)

- Installations des deux installations – rapport à rédiger par la CDTIS (attente de compléments d’information de la part du propriétaire des terrains)
- Vérification de l’installation de l’installation du stade de Priay NNI 013140101 le 10 novembre 2022 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Vérifications des éclairages du stade d’honneur NNI 012020101 et su stade René Rollet NNI 012020102 de Lagnieu le 10 novembre 2022 – rapports à rédiger par la CDTIS.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Vérification de l’éclairage du stade de Dompierre sur Veyle NNI 011450101
- Vérification de l’éclairage du stade de Savigneux NNI 013980101
- Vérification de l’éclairage du stade de Villars les Dombes NNI 014430102
- Vérification de l’éclairage du stade Romain Vaillant de Saint Didier sur Chalaronne NNI 013480101

Informations règlementaires



Pour la CDTIS : JF JANNET